

goeasy Ltd.
Placement de nouvelles actions ordinaires
Le 15 novembre 2022

Les actions ordinaires (définies ci-après) seront offertes au moyen d'un supplément de prospectus dans toutes les provinces du Canada. Un supplément de prospectus contenant de l'information importante au sujet des actions ordinaires n'a pas encore été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada. Un prospectus préalable de base définitif pour la province de Québec et une version modifiée du prospectus préalable de base définitif pour toutes les autres provinces (le « prospectus préalable de base définitif ») contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux actions ordinaires. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux actions ordinaires, avant de prendre une décision d'investissement.

La présente communication ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat et ne peut donner lieu à aucune vente de ces titres dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant qu'ils soient inscrits ou que leur placement soit autorisé en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un tel territoire.

Modalités et conditions

Émetteur :	goeasy Ltd. (la « Société »).
Placement :	Placement de 425 000 nouvelles actions ordinaires (les « actions ordinaires »).
Prix d'offre :	118,50 \$ CA par action ordinaire.
Montant de l'émission :	50 362 500 \$ CA.
Option de surallocation :	La Société a attribué aux preneurs fermes une option, pouvant être exercée, en totalité ou en partie, en tout temps jusqu'à 30 jours après la clôture du placement, en vue de l'acquisition, au prix d'offre, d'un nombre d'actions ordinaires supplémentaires représentant au plus 15 % du placement pour couvrir les surallocations, le cas échéant, et aux fins de stabilisation du marché.
Emploi du produit :	La Société a l'intention d'affecter le produit net tiré du placement au soutien de la croissance de son portefeuille de prêts à la consommation et aux besoins généraux de l'entreprise.
Forme du placement :	Placement par acquisition ferme au moyen d'un supplément de prospectus qui sera déposé dans toutes les provinces du Canada. Ventes aux États-Unis par placement privé conformément à la <i>Rule 144A</i> .
Inscription :	Une demande sera présentée afin que les actions ordinaires soient inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les actions ordinaires existantes sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « GSY ».
Admissibilité :	Titres admissibles aux REER, aux FERR, aux REEE, aux CELI, aux REEI, aux RPDB et aux CELIAPP (tel que proposé par la ministre des Finances du Canada le 9 août 2022).
Unique teneur de livres :	BMO Marchés des capitaux
Commission :	4,0 %.
Clôture :	Le 21 novembre 2022.